

## FICHE FORMATION

### BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A : VOITURES PARTICULIÈRES

fiche RNCP : RNCP38367

#### PROFIL POUR CE DIPLOME

##### **Public visé**

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans à 29 ans révolus. Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou sportifs de haut niveau ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

##### **Prérequis**

Ce Diplôme est accessible aux titulaires du Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières, Baccalauréat Technologique STI2D ou filière scientifique.

##### **Modalités et délais d'accès**

Le positionnement sur cette formation se fait à partir de janvier via la plateforme Parcoursup

Il peut également anticiper sa candidature selon le processus suivant :

- dossier de candidature :
  - directement sur : [NetYParéo - CFA Jean Bosco / AREP Hauts de France - Formulaire de préinscription \(ymag.cloud\)](#)
- ou
  - auprès du secrétariat apprentissage de l'Institut Nicolas Barré
  - entretien de motivations réalisé lors d'un rendez-vous individuel proposé après le dépôt du dossier de candidature.
  - période de positionnement de janvier à septembre
  - validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant la réception du dossier de candidature.

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Effectuer un diagnostic complexe  
Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes  
Organiser la maintenance  
Assurer la relation client.

#### PERSPECTIVES POST-FORMATION

**Suite de parcours :** Licence Professionnelle Organisation Management des Services Auto, Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles en Ingénieries Industrielles, Diplôme d'Etat d'Expert Automobiles

**Débouchés :** Chef d'équipe atelier / Conseiller client après-vente, Contremaître d'atelier / Gestionnaire d'atelier, Chef d'équipe atelier / Réceptionnaire après-vente, Chef d'équipe préparation-livraison, Chef d'équipe atelier démontage recyclage automobile, Adjoint au responsable de station(s) service / Chef de station-service

**Passerelles/Équivalences :** l'obtention d'un Brevet de Technicien Supérieur permet au titulaire de demander une dispense de matière lorsqu'il se présente à un autre Brevet de Technicien Supérieur

## FICHE FORMATION

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé.

Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique.

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...)

**Rythme de l'alternance** : 2 semaines en entreprise, 2 semaines en centre de formation.

#### Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation et examens ponctuels en fin de formation.

#### Nombre de participants

6 à 24 stagiaires

#### Durée de la formation

24 mois ; 1350 heures.

#### Programme

##### **Bloc de compétences n° 1 : Analyse des systèmes et contrôle des performances**

Décrire le fonctionnement d'un système

Identifier les grandeurs d'entrée/ sortie d'un système

Caractériser les performances d'un système

##### **Bloc de compétences n° 2 : Gestion d'une intervention - Relation client**

Proposer des solutions économiquement adaptées

Appliquer les mesures de prévention adaptées

Accompagner techniquement les collaborateurs

Appliquer la relation service client (y compris en anglais)

##### **Bloc de compétences n° 3 : Intervention sur véhicule**

Valider le dysfonctionnement

Emettre les hypothèses liées aux symptômes

Déterminer les éléments défailants

Organiser l'intervention

Remettre en conformité, régler, paramétrer

Valider la qualité de l'intervention

##### **Bloc de compétences n° 4 : Connaissances de l'entreprise**

Gérer les équipements nécessaires aux interventions

Planifier et gérer les interventions

Échanger avec des professionnels en interne et en externe

##### **Bloc de compétences n° 5 : Mesures et analyse**

Effectuer des mesures, des essais

Collecter les données techniques

##### **Bloc de compétences n° 6 : Culture générale et expression**

Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation

Apprécier un message ou une situation

Communiquer par écrit ou oralement

Appréhender un message

Réaliser un message

### **Bloc de compétences n° 7 : Langue vivante étrangère (Anglais)**

Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :

- Compréhension de documents écrits
- Production et interactions écrites
- Production orale en continu
- Interaction orale

### **Bloc de compétences n° 8 : Mathématiques**

- Fonctions d'une variable réelle
- Calcul Intégral
- Équations différentielles
- Statistiques descriptives
- Probabilités
- Statistique inférentielle
- Configurations géométriques
- Calcul vectoriel

### **Bloc de compétences n° 9 : Sciences Physiques et Chimiques**

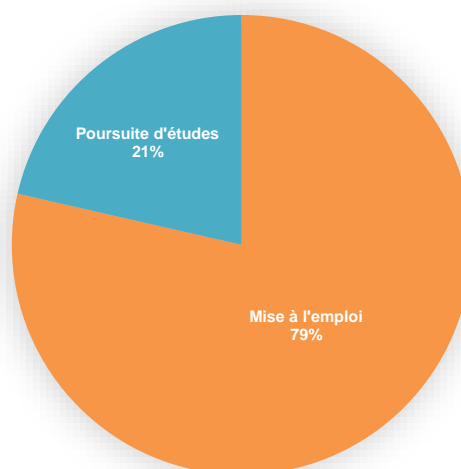
- Le signal et son analyse
- Le système et ses performances
- La mesure des grandeurs physiques et leurs environnements
- La compatibilité électromagnétique
- L'énergie thermique et ses transferts
- Convertisseurs statiques
- La matière, ses états et ses réactions d'oxydation et de réduction
- Convertisseurs électromécaniques

### **Validation**

Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (*date d'enregistrement : 9 juin 2018*)

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce Brevet de Technicien Supérieur peuvent demander, pour les blocs de compétences dont la note est égale ou supérieure à 10 sur 20, à bénéficier de la conservation de celles-ci pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial

### **Résultats de la dernière session de formation (juin 2023)**



## FICHE FORMATION

### Les + de la formation (plus-value)

- Lycée des métiers de l'Automobile
- Membre du réseau des CFA Pilotes de l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile)
- Réseau important d'entreprises partenaires
- Plateaux techniques récents
- Formateurs issus du milieu professionnel

### Tarifs de la formation

Tarif annuel de la formation = 9 447 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

- Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
- Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé,
- Article L6211-1 : « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
- Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Accessibilité handicap

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

Référente handicap de l'UFA Nicolas Barré : Marie MOLMY.

### Dates de la formation

Le contrat d'alternance peut débuter dès le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Rentrée de la période de formation en centre en septembre 2024.

### Lieu(x) de la formation

Sur le site d'Armentières

### Contact(s)

Fabien DELEPLANQUE, Directeur Adjoint